

Réunion téléphonique du 13 juillet 2018

P.V. n° 2

Président : M. GUIGNARD.

Présents : MM. GUIGUEN - PERRIN – CHARBONNIER – GIRAUD – BOESSO - DEL MOLINO – RENAUT - SUAREZ.

Administratifs : MM. VALLET - MOUTHAUD (Pôle Compétitions).

CHAMPIONNATS

FEMININES REGIONAL 1

Poule A

- Suite au courriel du **Stade Poitevin F.C.** du 11/07/2018, informant de son **désengagement dans ce championnat R1**, « faute d'effectif », veuillez prendre note, ci-dessous, de la modification à apporter :

- **Retrait** :

- Stade Poitevin F.C.

- **Intégration en R1** :

- Limoges F.C. (classé 3^{ème} de Féminines R2 en 2017/2018) suite à son courriel de confirmation du 13/07/2018. *A noter que le club de L.F.S. Nouaillé (9^{ème} de Féminines R1 en 2017/2018) a refusé le repêchage en R1 par un courriel du 11/07/2018.*

Frais de dossier de 52 euros au débit du Stade Poitevin F.C.

FEMININES REGIONAL 2

Poule A

- Suite au courriel du **Limoges F.C.** du 13/07/2018, acceptant le repêchage en Féminines R1, veuillez prendre note, ci-dessous, de la modification à apporter :

- **Intégration en R1** :

- Limoges F.C.

- **Repêchage en R2** :

- C.S. Allasacois/E.S. Ussac/F.C. de Cublac (classé 9^{ème} de Féminines R2 en 2017/2018) suite à son courriel de confirmation du 13/07/2018. *A noter que le club de S.L. Cenon sur Vienne (8^{ème} de Féminines R2 en 2017/2018) a refusé le repêchage en R2 par un courriel du 12/07/2018.*

Président,
Daniel GUIGNARD
Secrétaire de séance,
Philippe MOUTHAUD

Procès-Verbal validé le 13/07/2018 par Le Secrétaire Général, Luc RABAT.